



Bulletin Officiel

N° 3816 Jeudi 24 Mars 2011

— 16^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUEES DU CMF

تذكير لشركات المساهمة العامة 2

RAPPEL AUX SOCIETES FAISANT APE 2

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS - SNMVT - 2

INFORMATIONS POST AGO

AMEN PREMIERE SICAV 3

SICAV AMEN 4

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE – UBCI- 5

COURBE DES TAUX 6

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 7-8

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31-12-2010
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31-12-2010
ALBARAKA BANK TUNISIA

COMMUNIQUÉ DU CMF

بلاغ هيئة السوق المالية

تذكر هيئة السوق المالية شركات المساهمة العامة أنه يتعين عليها طبقاً لأحكام الفصل 36 من ترتيب هيئة السوق المالية المتعلق بالمساهمة العامة، إعلام العموم وفي أقصر الآجال بواسطة بلاغ صادر في صحيفة يومية وفي النشرة الرسمية لهيئة السوق المالية وفي نشرة بورصة الأوراق المالية بتونس بكل حدث هام من شأنه إذا بلغ إلى العموم، أن يكون له أثر ذو أهمية نسبية على سعر أو قيمة أوراقها المالية. وبصفة خاصة وباعتبار أن الأمر يتعلق بمعطيات من شأنها التأثير على الوضعية المالية وعلى نتائج الشركة، فإن شركات المساهمة العامة مدعوة إلى إعلام العموم بكل معلومة تتعلق بنتيجة أعمال خلية المتابعة التي تم عند الاقتضاء إرسالها.

كما أن هذه الشركات مدعوة إلى تقديم عرض لآفاقها المستقبلية المحينة صلب التقرير السنوي حول التصرف في الشركة لسنة 2010، وعليها عند الاقتضاء تحليل الفوارق مقارنة بالتقديرات التي سبق نشرها.

2011 - AC - 5

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés faisant appel public à l'épargne qu'en vertu des dispositions de l'article 36 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne, les sociétés faisant appel public à l'épargne sont tenues de porter à la connaissance du public, par voie de communiqué dans un journal quotidien, dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans le bulletin de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dans les plus brefs délais, tout fait important susceptible, s'il était connu, d'avoir une incidence significative sur le cours ou la valeur des titres de ces sociétés. Plus particulièrement, et s'agissant d'éléments qui seraient de nature à impacter la situation financière et les performances de la société, lesdites sociétés sont invités à porter à la connaissance du public toute information relative aux résultats des travaux de cellule de suivi mise en place à cet effet, le cas échéant.

Les sociétés faisant appel public à l'épargne sont également appelées à exposer au niveau du rapport annuel sur la gestion relatif à l'exercice 2010, les perspectives d'avenir actualisées, et à analyser les écarts, le cas échéant, avec les prévisions annoncées antérieurement.

2011 - AC - 5

AVIS DES SOCIETES*

communiqué de Presse

Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis - SNMVT -

Siège social : 1, rue Larbi Zarrouk BP 740 - 2014 Mégrine -

Le Conseil d'Administration de la Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis (S.N.M.V.T) -MONOPRIX - réuni le jeudi 17 mars 2011, a décidé de :

- 1- Convoquer les actionnaires en Assemblée Générale extraordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : Augmentation du capital social, qui passera de 18 490 160DT à 27 735 240DT, par incorporation de réserves pour un montant de 9 245 080DT et l'émission de 4 622 540 Actions nouvelles gratuites à raison d'une nouvelle pour 2 anciennes.

Les nouvelles actions porteront jouissance à partir du 1^{er} Janvier 2011.

- 2- Proposer aux actionnaires, à titre exceptionnel et en vue de participer à l'effort de reconstruction suite aux événements du mois de janvier 2011, de ne pas distribuer de dividendes au titre de l'exercice 2010.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DES SOCIETES**AMEN PREMIERE SICAV**

Société d'Investissement à capital variable
Siège Social : Avenue Mohamed V
1002 Tunis

Assemblée Générale Ordinaire 2010 du Mercredi 16 Mars 2011

Résolutions adoptées**PREMIÈRE RÉOLUTION**

Après avoir entendu les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2010 ainsi que les explications données en cours de séance, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve sans réserve aucune, les états financiers arrêtés au 31 décembre 2010.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux Membres du Conseil d'Administration de leur gestion durant l'exercice clos au 31 décembre 2010.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

TROISIÈME RÉOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide la distribution de l'intégralité des sommes distribuables, conformément aux dispositions de la loi 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif.

En conséquence, la somme à distribuer par action s'élève à 3,758 DT. La mise en paiement des dividendes se fera à partir du 23/03/2011.

Le reliquat provenant des arrondis est intégré au capital social.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

QUATRIÈME RÉOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant brut des jetons de présence au titre de l'exercice 2010 à 200D par administrateur et par séance

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

CINQUIÈME RÉOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés à tout porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire pour effectuer toutes les formalités requises par la loi.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

AVIS DES SOCIETES

S I C A V A M E N
Société d'Investissement à capital variable
Siège Social : Avenue Mohamed V
1 0 0 2 T u n i s

Assemblée Générale Ordinaire 2010 du Mercredi 16 Mars 2011

Résolutions à adoptées

PREMIÈRE RÉOLUTION

Après avoir entendu les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2010 ainsi que les explications données en cours de séance, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve sans réserve aucune les états financiers arrêtés au 31 décembre 2010.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux Membres du Conseil d'Administration de leur gestion durant l'exercice clos au 31 décembre 2010.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que le mandat de l'Administrateur suivant :

- Monsieur Hatem ZAARA

arrive à échéance lors de la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer:

- Monsieur Hatem ZAARA

En qualité d'administrateur pour une durée de trois ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2013.

En conséquence, la composition du Conseil d'Administration sera comme suit :

Administrateurs	Echéance du mandat : Qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice :
- Monsieur Hatem ZAARA	2013
- Madame Hédia JELLOULI	2012
- Monsieur Houssein MOUELHI	2012
- SICOF	2012
-ASSURANCES HAYETT	2012
-AMEN INVEST	2012
-TUNISYS	2012
- Monsieur Youssef BEN GHORBEL	2012

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

QUATRIÈME RÉOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant brut des jetons de présence au titre de l'exercice 2011 à 200D par administrateur et par séance

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

CINQUIÈME RÉOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés à tout porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire pour effectuer toutes les formalités requises par la loi.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité à l'unanimité des voix.

AVIS DES SOCIETES

Augmentation de capital annoncée suite à la fusion par voie d'absorption de UBCI Leasing, Union Immobilière, UBCI Asset Management et Med Finance SICAF par l'UBCI.

Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie - UBCI -

Siège social : 139, avenue de la Liberté - 1002 Tunis Belvédère

L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que suite à la décision de son Assemblée Générale Extraordinaire du 29 décembre 2010 d'augmenter le capital social pour le porter de 75 000 000 dinars à 75 759 030 dinars par l'émission de 151 806 actions nouvelles consécutive à la fusion par voie d'absorption de UBCI Leasing, Med Finance SICAF, Union Immobilière et UBCI Asset Management par l'UBCI, la date de réalisation de cette augmentation de capital a été fixée pour le **25 mars 2011**.

Modalités de l'augmentation

L'augmentation du capital sera réalisée par l'émission de 151 806 actions nouvelles de nominal cinq (5) dinars chacune, entièrement libérées, à attribuer aux actionnaires, autres que l'UBCI, de chaque filiale absorbée en échange de leurs actions UBCI LEASING, Union Immobilière, UBCI Asset Management et Med Finance SICAF selon des parités d'échange suivantes :

	UBCI / UBCI Leasing	UBCI / Union Immobilière	UBCI / Med Finance SICAF	UBCI / UBCI Asset Management
Parité d'échange	7/10	3/8	1/5	2/5

Selon les parités d'échange ci-dessus, les actions UBCI Leasing, Union Immobilière, Med Finance SICAF et UBCI Asset Management seront échangées contre des actions UBCI à raison de :

- 7 actions UBCI contre 10 actions UBCI LEASING
- 3 actions UBCI contre 8 actions Union Immobilière
- 1 action UBCI contre 5 actions Med Finance SICAF
- 2 actions UBCI contre 5 actions UBCI Asset Management

Jouissance des actions nouvelles gratuites

Les 151 806 actions nouvelles porteront jouissance en dividendes à partir du 1^{er} janvier 2010.

Cotation en Bourse

Les actions nouvelles seront négociables en bourse à partir du **25 mars 2011**, sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées dès leur création.

Prise en charge par la STICODEVAM

Les actions nouvelles seront prises en charge par la STICODEVAM à partir du **25 mars 2011**.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 24 MARS 2011

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,715%		
TN0008002446	BTC 52 SEMAINES 05/04/2011		4,714%	
TN0008002453	BTC 52 SEMAINES 10/05/2011		4,713%	
TN0008002461	BTC 52 SEMAINES 14/06/2011		4,712%	
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"		4,711%	998,307
TN0008002479	BTC 52 SEMAINES 23/08/2011		4,711%	
TN0008002487	BTC 52 SEMAINES 28/02/2012	4,706%		
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,739%	1 011,480
TN0008002495	BTC 52 SEMAINES 27/03/2012	4,764%		
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	4,908%		1 001,511
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		5,049%	1 024,067
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		5,171%	1 064,087
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		5,228%	1 088,718
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,370%	1 055,460
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	5,631%		983,572
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,663%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,703%	1 053,441
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,780%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,794%	981,358
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		5,965%	1 073,850
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	5,979%		968,586

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

LIBELLE	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20-juil-92	135,352	136,281	136,291		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02-janv-07	11,838	11,929	11,930		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23-janv-06	1,214	1,221	1,222		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01-oct-92	32,630	32,904	32,908		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17-mai-93	44,802	45,150	45,154		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL quotidienne</i>								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	28-mars-08	163,775	150,067	150,733		
7	FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	28-mars-08	669,080	562,971	563,244		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	140,431	122,189	123,166		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	130,841	121,675	121,896		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	116,956	111,090	111,231		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18-mai-09	115,164	108,408	108,58		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23-oct-09	109,195	91,957	92,791		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28-juil-08	165,054	157,097	156,939		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06-sept-10	95,368	91,415	91,816		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
15	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MANAGEMENT	30-mars-07	1 279,506	1 220,877	1 222,166		
16	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05-févr-04	2 218,986	2 128,506	2 112,809		
17	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24-oct-08	122,479	106,15	106,355		
18	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27-oct-08	122,906	115,118	115,327		
19	FCP FINA 60	FINACORP	28-mars-08	1 153,132	1 131,534	1 138,971		
20	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04-mai-09	129,272	113,948	114,396		
21	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16-mars-09	14,956	13,633	13,708		
22	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	13-mars-09	5 844,815	5 540,622	5 543,327		
23	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15-janv-08	6 613,950	6 393,407	6 395,699		
24	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23-janv-06	2,293	2,021	2,057		
25	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23-janv-06	1,846	1,708	1,731		
26	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15-sept-09	1,162	1,018	1,036		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
LIBELLE	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dividende		VL au 31/12/2009	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de détachement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
27	SANADETT SICAV	AFC	01-nov-00	15/04/10	4,060	108,201	109,094	109,106
28	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02-oct-95	23/03/11	3,758	104,529	101,559	101,569
29	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	02-mai-06	15/03/11	3,741	105,198	102,302	102,312
30	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01-nov-00	12/05/10	4,453	103,030	103,920	103,932
31	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07-mai-07	19/04/10	3,425	103,814	104,708	104,720
32	SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS GESTION	01-sept-03	27/05/10	3,976	107,102	107,899	107,909
33	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06-janv-97	10/05/10	4,289	103,928	104,849	104,860
34	SICAV TRESOR	BIAT ASSETS MANAGEMENT	03-févr-97	13/04/10	4,337	103,973	104,870	104,881
35	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSETS MANAGEMENT	16-avr-07	13/04/10	3,843	104,106	104,978	104,989
36	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12-nov-01	18/06/10	3,955	105,976	106,680	106,689
37	GENERAL OBLIG SICAV	CGI	01-juin-01	13/05/10	4,100	102,920	103,798	103,809
38	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17-déc-01	21/03/11	4,067	104,302	101,144	101,155
39	FINA O SICAV	FINACORP	11-févr-08	17/05/10	4,108	104,065	104,893	104,904
40	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07-oct-98	08/04/10	3,770	106,546	107,365	107,375
41	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20-mai-02	07/04/10	3,920	106,200	106,971	106,982
42	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02-févr-10	-	-	102,642	103,360	103,369
43	SICAV RENDEMENT	SBT	02-nov-92	31/03/10	3,580	102,948	103,760	103,769
44	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16-oct-00	27/05/10	4,090	104,540	105,372	105,382
45	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10-nov-97	10/05/10	4,088	102,457	103,358	103,369
46	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANT	SIFIB BH	06-juil-09	-	-	106,156	106,916	106,925
47	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05-juin-08	15/06/10	3,435	104,166	104,885	104,893
48	SICAV L'EPARGNANT	STB MANAGER	20-févr-97	10/05/10	4,162	102,745	103,623	103,633
49	AL HIFADH SICAV	TSI	15-sept-08	05/05/10	3,731	104,552	105,343	105,353
50	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01-août-05	28/05/10	3,629	104,763	105,526	105,618
51	ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15-nov-93	18/05/10	3,613	102,001	102,751	102,760

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE

52	FCP SALAMMET PLUS	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,390	10,536	10,617	10,618
53	FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	11-nov-08	24/05/10	4,952	104,067	104,975	104,985
54	FCP HELION MONEO	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	100,204	100,211

FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE

55	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	4,325	102,112	102,921	103,000
----	---------------------------	-----	------------	----------	-------	---------	---------	---------

SICAV MIXTES

56	ARABIA SICAV	AFC	15-août-94	22/04/10	0,770	75,602	72,836	73,322
57	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	12/05/10	1,685	155,524	142,675	143,729
58	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	12/05/10	19,014	1 553,686	1 424,482	1 433,949
59	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	25-avr-94	13/04/10	3,385	112,581	106,079	106,806
60	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	01-nov-01	13/04/10	2,853	116,359	109,337	109,824
61	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08-déc-93	10/05/10	0,577	95,575	85,591	85,452
62	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26-juil-99	21/03/11	0,375	16,523	15,595	15,626
63	SICAV CROISSANCE	SBT	27-nov-00	31/03/10	4,222	277,442	259,169	259,941
64	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22-sept-94	03/05/10	2,116	51,249	46,623	47,004
65	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01-mars-06	28/05/10	0,184	2 257,144	2089,811	2 094,842
66	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30-mars-94	27/04/10	1,977	78,987	75,886	76,129
67	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01-févr-95	29/04/10	1,418	58,113	56,578	56,762
68	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01-févr-99	18/05/10	1,690	103,331	99,963	100,080
69	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17-mai-99	18/05/10	1,801	113,779	108,112	108,580
70	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10-avr-00	18/05/10	0,034	110,018	99,134	99,647

FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE

71	FCP IRADETT 20	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,280	11,692	11,484	11,502
72	FCP IRADETT 50	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,230	12,686	12,286	12,360
73	FCP IRADETT 100	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,135	16,636	16,027	16,164
74	FCP IRADETT CEA	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,250	17,197	16,254	16,408
75	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30-juin-09	-	-	12,356	11,456	11,488
76	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08-sept-08	06/04/10	1,193	128,457	110,887	111,792
77	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	131,919	119,464	119,982
78	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	127,744	122,603	122,775
79	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04-juin-07	28/05/10	0,351	20,621	18,701	18,734

FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE

80	FCP AMEN PREVOYANCE	Amen Invest	01-févr-10	-	-	102,358	100,276	100,700
81	FCP AMEN PERFORMANCE	Amen Invest	01-févr-10	-	-	107,368	104,527	105,042
82	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSETS MANAGEMENT	15-janv-07	13/04/10	2,864	150,176	132,762	133,630
83	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25-mai-09	07/06/10	0,117	10,417	9,735	9,761
84	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	1,935	123,909	110,512	110,764
85	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	3,230	117,002	112,993	113,197
86	FCP ACTIONS DEFENSIF	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	99,333	99,187
87	FCP ACTIONS PROACTIF	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	99,079	98,777
88	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	2,065	184,646	170,021	169,463
89	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	1,967	162,241	153,616	153,228
90	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	3,786	140,166	137,808	137,764
91	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28-avr-06	17/05/10	236,843	10 740,784	9 458,984	9 439,684
92	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20-juil-09	-	-	192,968	185,611	184,872
93	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04-oct-10	-	-	109,114	113,691	113,470
94	FCP SMART EQUITY	SMART Asset Management	01-sept-09	-	-	1 439,547	1 340,350	1 339,734
95	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27-janv-10	-	-	107,049	99,758	100,419
96	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03-mars-10	-	-	107,735	105,379	106,021
97	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30-nov-09	-	-	10 395,971	9 870,710	9 882,327

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

IMPRIMERIE

du
CMF
8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 29 février 2008, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 292.013.400, un actif net de D : 290.343.255 et un bénéfice de D : 9.236.343, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2010, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers de la Société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2010, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

4. En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par les textes subséquents, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne de la société.

5. En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1^{er}) du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Le Commissaire aux Comptes :
Mustapha MEDHIOUB

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

En application des dispositions des articles 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention entrant dans le cadre des dispositions de ces articles. De notre côté, nous n'avons pas relevé, au cours de nos investigations, d'opérations entrant dans le cadre des dispositions des articles précités. Tunis, le 11 mars 2001

Le Commissaire aux Comptes :
Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2010
(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2010	31/12/2009
Portefeuille-titres	4	213 757 631	145 899 024
Obligations et valeurs assimilées		201 246 151	135 266 785
Titres OPCVM		12 511 480	10 632 239
Placements monétaires et disponibilités		78 218 975	83 551 314
Placements monétaires	5	69 209 356	67 964 975
Disponibilités		9 009 619	15 586 339
Créances d'exploitation	10	36 794	490 206
TOTAL ACTIF		292 013 400	229 940 544
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	8	642 382	473 879
Autres créditeurs divers	9	1 027 763	18 767
TOTAL PASSIF		1 670 145	492 646
ACTIF NET			
Capital	13	279 959 441	220 984 898
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice clos		2 082	53
Sommes distribuables de l'exercice en cours		10 381 732	8 462 947
ACTIF NET		290 343 255	229 447 898
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		292 013 400	229 940 544

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	Note	Année 2010	Année 2009
Revenus du portefeuille-titres	6	9 014 956	6 450 206
Revenus des obligations et valeurs assimilées		7 796 891	5 796 045
Revenus des titres OPCVM		1 218 065	654 161
Revenus des placements monétaires	7	2 599 358	2 309 923
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		11 614 314	8 760 129
Charges de gestion des placements	11	(2 243 864)	(1 671 250)
REVENU NET DES PLACEMENTS		9 370 450	7 088 879
Autres produits		-	68 086
Autres charges	12	(254 381)	(189 818)
RESULTAT D'EXPLOITATION		9 116 069	6 967 147
Régularisation du résultat d'exploitation		1 265 663	1 495 800
SOMMES DISTRIBUTABLES DE L'EXERCICE		10 381 732	8 462 947
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(1 265 663)	(1 495 800)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(491 471)	61 998
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur titres		611 745	607 325
RESULTAT DE L'EXERCICE		9 236 343	7 636 470

DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Année 2010</i>	<i>Année 2011</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	9 236 343	7 636 470
Résultat d'exploitation	9 116 069	6 967 147
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(491 471)	61 998
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	611 745	607 325
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(8 876 640)	(6 193 579)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	60 535 654	66 940 088
Souscriptions		
- Capital	687 274 390	521 688 448
- Régularisation des sommes non distribuables	(575 859)	337 771
- Régularisation des sommes distribuables	19 420 460	15 346 511
Rachats		
- Capital	(628 389 054)	(456 452 597)
- Régularisation des sommes non distribuables	544 792	(269 032)
- Régularisation des sommes distribuables	(17 739 075)	(13 711 013)
VARIATION DE L'ACTIF NET	60 895 357	68 382 979
ACTIF NET		
En début de période	229 447 898	161 064 919
En fin de période	290 343 255	229 447 898
NOMBRE D' ACTIONS		
En début de période	2 158 509	1 519 171
En fin de période	2 733 682	2 158 509
VALEUR LIQUIDATIVE	106,210	106,299
TAUX DE RENDEMENT	3,60%	4,02%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS**LE 31 DECEMBRE 2010****NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

La FIDELITY OBLIGATIONS SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif. Elle a été créée le 12 Mars 2002 à l'initiative de la société « MAC-SA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 25 Décembre 2001. Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, FIDELITY OBLIGATIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2010, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2010 à D : 213.757.631 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2010	% Actif net
Obligations et valeurs		194 510 217	201 246 151	69,31%
Obligation de sociétés		126 416 620	128 928 918	44,41%
AB SUB 2008-01 A	20 000	1 733 320	1 788 888	0,62%
AB SUB 2008-01 A	15 000	1 299 990	1 341 666	0,46%
AB SUB 2008-01 B	20 000	1 800 000	1 862 144	0,64%
AB SUB 2009 TF 5.45%	10 000	933 330	943 706	0,33%
AB SUB 2009 TV TMM+0.85%	60 000	5 599 980	5 663 868	1,95%
AB SUB 2010 TV TMM+0.85%	80 000	8 000 000	8 120 512	2,80%
AB SUB 2010 TV TMM+0.85%	10 000	1 000 000	1 015 064	0,35%
AMEN BANK 2001	30 000	600 000	619 032	0,21%
AMEN BANK 2007	40 000	2 800 000	2 913 568	1,00%
AIL 2009-1	5 000	400 000	417 780	0,14%
AIL 2010-1	15 000	1 500 000	1 546 260	0,53%
ATB 2007/1	50 000	4 400 000	4 539 480	1,56%
ATB SUB 2009 A1	15 000	1 500 000	1 537 476	0,53%
ATB SUB 2009 A2	20 000	2 000 000	2 052 448	0,71%
ATB SUB 2009 B1	5 000	500 000	514 116	0,18%
ATB SUB 2009 B2	10 000	1 000 000	1 029 224	0,35%
ATL 2006/1	39 500	2 370 000	2 437 529	0,84%
ATL 2008/1	10 000	600 000	618 464	0,21%
ATL 2009	20 000	1 600 000	1 646 480	0,57%
ATL 2009/2 TF 5.25%	5 000	500 000	505 640	0,17%
ATL 2009/2 TV TMM+0.75%	15 000	1 500 000	1 517 388	0,52%
ATL 2009/3 TF 5.125%	15 000	1 200 000	1 200 264	0,41%
ATL 2009/3 TV TMM+0.625%	10 000	800 000	800 176	0,28%
ATL 2009/3 TV TMM+0.625%	15 000	1 200 000	1 200 264	0,41%
ATL 2010/1 TF 5.125%	15 000	1 500 000	1 525 032	0,53%
ATL 2010/1 TF 5.25%	5 000	500 000	508 344	0,18%
ATL 2010/1 TV 1TMM+0.75%	15 000	1 500 000	1 523 820	0,52%
ATL 2010/1 TV TMM+0.75%	15 000	1 500 000	1 525 680	0,53%
ATL 2010/2 TF 5.5%	10 000	1 000 000	1 000 240	0,34%
ATL 2010/2 TV TMM+1%	23 000	2 300 000	2 300 534	0,79%
EO SUBORDONNE ATL 2008	15 000	1 500 000	1 530 144	0,53%
ATTIJ BANK 2010 TMM+0.6%	17 500	1 750 000	1 750 000	0,60%
ATTIJ LEASING 2010-1TF 5.3%	10 000	1 000 000	1 012 544	0,35%
ATTIJ LEASING 2010-1TV	10 000	1 000 000	1 013 368	0,35%
ATTIJARI LEASING SUB TF 5.5%	10 000	1 000 000	1 041 104	0,36%
ATTIJARI LEASING TV TMM+1%	10 000	1 000 000	1 040 296	0,36%
BH 2009 A TMM+0.8%	30 000	3 000 000	3 000 336	1,03%
BH 2009 B TF 5.3%	30 000	3 000 000	3 000 360	1,03%
BTE 2004	21 000	420 000	430 181	0,15%
BTE 2009 TF 5.25%	15 000	1 350 000	1 366 776	0,47%
BTE 2010 CA TF 5.2%	10 000	1 000 000	1 012 080	0,35%
BTE 2010 CA TV TMM+0.7%	18 500	1 850 000	1 872 984	0,65%
BTE 2010 CB TF 5.85%	16 500	1 650 000	1 672 427	0,58%
BTK 2009 TV TMM+0.8%	25 000	2 500 000	2 588 460	0,89%
BTK 2009 TV TMM+0.8%	10 000	1 000 000	1 035 384	0,36%
BTKD/2006	10 000	200 000	200 384	0,07%
CHO 2009 TV TMM+1%	6 000	600 000	603 278	0,21%
CHO COMPANY 2009 TV TMM+1	3 000	300 000	300 036	0,10%
CIL 2004/1	10 000	200 000	202 856	0,07%
CIL 2005/1	10 000	400 000	404 848	0,14%
CIL 2007/1	5 000	300 000	315 172	0,11%
CIL 2007/2	5 000	300 000	313 376	0,11%

CIL 2009/1 TF 5.5%	10 000	800 000	815 912	0,28%
CIL 2009/1 TV TMM+1%	5 000	400 000	408 120	0,14%
CIL 2009/2 TF 5.375%	7 500	600 000	607 632	0,21%
CIL 2009/2 TV TMM+0.75%	5 000	400 000	405 108	0,14%
CIL 2009/3 TF 5.25%	10 000	1 000 000	1 038 776	0,36%
CIL 2009/3 TV TMM+0.75%	8 500	850 000	882 280	0,30%
CIL 2010/1 TF 5.25%	15 000	1 500 000	1 526 748	0,53%
CIL 2010/1 TV TMM+0.75%	10 000	1 000 000	1 018 224	0,35%
CIL 2010/2 TF 5.375%	15 000	1 500 000	1 510 428	0,52%
CIL 2010/2 TV TMM+0.75%	12 500	1 250 000	1 258 830	0,43%
EL WIFAK 2010 TF 5.45%	10 000	1 000 000	1 000 000	0,34%
EL WIFAK 2010 TV TMM+0.775%	10 000	1 000 000	1 000 000	0,34%
EO EL WIFACK LEASING 2006	500	10 000	10 264	0,00%
EO "SIHM 2008	4 000	400 000	406 227	0,14%
HL 2008-1	10 000	600 000	621 232	0,21%
HL 2009/2 TF 5.5%	10 000	800 000	809 448	0,28%
HL 2009/2 TV TMM+1	20 000	1 600 000	1 619 408	0,56%
HL 2009-1 TF 5.75%	11 500	920 000	937 048	0,32%
HL 2009-1 TV TMM+1.5%	11 500	920 000	938 124	0,32%
HL 2010/1 TF 5.25%	20 000	2 000 000	2 045 344	0,70%
HL 2010/1 TV TMM+0.75	10 000	1 000 000	1 022 992	0,35%
HL 2010/2 TF 5.45%	15 000	1 500 000	1 506 456	0,52%
HL 2010/2 TV TMM+0.775	15 000	1 500 000	1 506 384	0,52%
MEUBLATEX 2008 TF 5.4%	1 000	100 000	101 491	0,03%
MEUBLATEX INDUS 2010/ 5.3%	3 000	300 000	308 878	0,11%
MOURADI PALACE 2005	1 000	60 000	61 642	0,02%
EO STB 2008/1	50 000	4 600 000	4 752 400	1,64%
STB 2008/2	40 000	3 750 000	3 919 344	1,35%
STB 2010/1 TF 5.3%	25 000	2 500 000	2 582 480	0,89%
STB 2010/1 TV TMM+0.7%	25 000	2 500 000	2 580 332	0,89%
EO TL 2008-02	10 000	600 000	602 992	0,21%
EO TL 2008-03	7 000	560 000	587 048	0,20%
TL 2006/1	10 000	200 000	201 336	0,07%
TL 2007	10 000	400 000	409 328	0,14%
TL 2008-01	8 000	480 000	492 653	0,17%
TL 2009 SUB TF 5.65%	7 000	560 000	566 798	0,20%
TL 2009 SUB TV TMM+1.25%	7 000	560 000	567 095	0,20%
TL 2009/2 TF 5.125%	5 000	500 000	515 612	0,18%
TL 2009/2 TV TMM+0.625%	5 000	500 000	515 500	0,18%
TL 2010/1 TF 5.125%	10 000	1 000 000	1 024 040	0,35%
TL 2010/1 TV TMM+0.625%	10 000	1 000 000	1 024 392	0,35%
TL 2010/2 TF 5.375%	15 000	1 500 000	1 507 956	0,52%
TL 2010/2 TV TMM+0.75%	15 000	1 500 000	1 508 076	0,52%
UIB 2009/1 5.25%TF	20 000	1 800 000	1 835 008	0,63%
UNIFACTOR 2006/1	14 000	280 000	281 277	0,10%
UTL 2004	4 000	160 000	166 774	0,06%
Bons du trésor assimilables		57 167 147	58 927 705	20,30%
BTA 03/2019	19 000	19 307 600	20 006 336	6,89%
BTA 07/2017	4600	4 982 400	5 045 601	1,74%
BTA 05/2022	9 472	10 038 174	10 386 863	3,58%
BTA 03/2012	7 000	7 066 500	7 282 870	2,51%
BTA 03/2016	1 000	1 024 750	1 056 783	0,36%
BTA 02/2015	9 250	9 693 323	10 014 101	3,45%
BTA 10/2013	5 000	5 054 400	5 135 151	1,77%
Bons du trésor zéro coupon		10 926 450	13 389 528	4,61%
BTZC 10/2018	1 200	643 500	713 982	0,25%
BTZC 10/2016	19 200	10 282 950	12 675 546	4,37%
Titres OPCVM		12 357 538	12 511 480	4,31%
AL AMANAH FCP	4 000	401 908	408 448	0,14%
ATTIJARI OBLIG SICAV	5 000	524 855	515 150	0,18%
FCP CAPITAL ET GARANT	600	600 000	767 704	0,26%
MAXULA INVST SICAV	9 707	1 000 034	1 011 139	0,35%

MILLENIUM SICAV	5 835	626 931	618 370	0,21%
SANADET	15 447	1 665 648	1 671 381	0,58%
SICAV ENTREPRISE	39 958	4 203 049	4 186 120	1,44%
SICAV TRESOR	7 881	830 957	819 411	0,28%
TUNISIE SICAV	18 572	2 504 156	2 513 757	0,87%
TOTAL		206 867 755	213 757 631	73,62%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2010 à D : 69.209.356, se détaillant comme suit :

		Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2010	% actif
BT du 14/07/2010 à 5,2%	pour 90	0	0	0,00%
Billets de trésorerie émis par les sociétés ou bénéficiant d'une notation:		9 287 033	9 321 721	3,21%
BT du 17/12/2010 à 5,65%	pour	978 778	979 853	0,34%
BT du 21/12/2010 à 5,65%	pour	1 956 042	1 958 728	0,67%
BT du 10/12/2010 à 5,65%	pour	1 467 031	1 471 061	0,51%
BT du 17/11/2010 à 5,55%	pour 90	2 967 156	2 983 578	1,03%
BT du 01/12/2010 à 5,4%	pour	959 013	962 543	0,33%
BT du 01/11/2010 à 5,4%	pour	959 013	965 958	0,33%
Bon de caisse		4 000 224	4 041 173	1,39%
Bon de caisse au 03/01/2011 (au taux de		4 000 224	4 041 173	1,39%
Comptes à terme		46 000 000	46 307 641	15,95%
- Placement au 10/05/2011 (au taux du TMM+	-	2 000 000	2 013 905	0,69%
Placement au 09/01/2011 (au taux du	-	2 000 000	2 019 451	0,70%
Placement au 11/05/2011 (au taux du TMM+	-	1 500 000	1 508 719	0,52%
Placement au 14/03/2011 (au taux de	-	7 000 000	7 083 591	2,44%
Placement au 14/01/2011 (au taux de	-	3 000 000	3 024 437	1,04%
Placement au 14/01/2011 (au taux de	-	4 000 000	4 032 583	1,39%
Placement au 17/12/2011 (au taux du TMM+	-	2 000 000	2 003 551	0,69%
Placement au 17/12/2012 (au taux du	-	5 500 000	5 509 945	1,90%
Placement au 19/10/2012 (au taux de	-	7 000 000	7 058 357	2,43%
Placement au 21/11/2012 (au taux de	-	5 000 000	5 023 544	1,73%
Placement au 23/05/2011 (au taux de	-	7 000 000	7 029 559	2,42%
Certificats de dépôt		9 472 446	9 538 821	3,29%
Certificat de dépôt A.BANK au 30/04/2011 (au		1 474 832	1 481 181	0,51%
Certificat de dépôt A.BANK au 08/01/2011 (au		2 497 614	2 498 329	0,86%
Certificat de dépôt A.BANK au 22/05/2012 (au		500 000	502 279	0,17%
Certificat de dépôt BTL au 10/08/2012 (au taux		5 000 000	5 057 032	1,74%
TOTAL		68 759 703	69 209 356	23,84%

Note 6 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2010 à D : 9.014.956 contre D : 6.450.206 à l'issue de l'exercice précédent, se détaillant ainsi :

	Année 2010	Année 2009
<u>Revenus des obligations</u>	<u>4 584 740</u>	<u>2 832 640</u>
- Intérêts	4 584 740	2 832 640
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché</u>	<u>3 212 151</u>	<u>2 963 405</u>
- Intérêts des BTA et BTZC	3 212 151	2 963 405
<u>Revenus des OPCVM</u>	<u>1 218 065</u>	<u>654 161</u>

- Dividendes	1 200 870	654 161
- Autres	17 195	-
TOTAL	9 014 956	6 450 206

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2010 à D : 2.599.358, contre D : 2.309.923 à l'issue de l'exercice précédent, se détaillant ainsi :

	Année 2010	Année 2009
Intérêts des billets de trésorerie	656 980	696 312
Intérêts des comptes à terme	1 168 641	1 099 968
Intérêts des dépôts à vue	117 458	55 259
Intérêts des certificats de dépôts	615 330	458 384
Intérêts des bons de caisse	40 949	-
TOTAL	2 599 358	2 309 923

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/12/2010 à D : 642.382, contre D : 473.879 au 31/12/2009 et représente la rémunération du gestionnaire au titre du quatrième trimestre.

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2010 à D : 1.027.763, contre D : 18.767 au 31/12/2009 et s'analyse

	<u>31/12/2010</u>	<u>31/12/2009</u>
Redevance du CMF	48 389	18 767
Solde des souscriptions et des rachats de la journée du 31 décembre	979 374	-
	<u>1 027 763</u>	<u>18 767</u>

Note 10 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2010 à D : 36.794, contre un solde de D : 490.206 à la même date de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2010</u>	<u>31/12/2009</u>
Intérêts à recevoir sur les dépôts à vue	32 105	19 234
Autres produits à recevoir	4 689	1 722
Solde des souscriptions et des rachats de la journée du 31 décembre	-	469 250
	<u>36 794</u>	<u>490 206</u>

Note 11 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2010 à D : 2.243.864, contre D : 1.671.250 au 31 décembre 2009 et représente la rémunération du gestionnaire.

Note 12 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31/12/2010 à D : 254.381, contre D : 189.818 au 31 décembre 2009, et se détaillent ainsi :

	<u>31/12/2010</u>	<u>31/12/2009</u>
Redevance du CMF	253 545	188 842
Services bancaires et assimilés	836	976
	<u>254 381</u>	<u>189 818</u>

Note 13 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de l'exercice se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2009

Montant	220 984 898
Nombre de titres	2 158 509
Nombre d'actionnaires	2 663

Souscriptions réalisées

Montant	687 274 390
Nombre de titres émis	6 713 074
Nombre d'actionnaires nouveaux	1 027

Rachats effectués

Montant	(628 389 054)
Nombre de titres rachetés	(6 137 901)
Nombre d'actionnaires sortants	(621)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(491 471)
Plus (ou moins) values réalisées sur titres	611 745
Régularisation des sommes non distribuables	(31 067)

Capital au 31-12-2010

Montant	279 959 441
Nombre de titres	2 733 682
Nombre d'actionnaires	3 069

Note 14 : Autres informations

14.1. Données par action et ratios pertinents					
<u>Données par action</u>	2010	2009	2008	2007	2006
Revenus des placements	4,249	4,058	4,997	4,860	4,649
Charges de gestion des placements	(0,821)	(0,774)	(0,848)	(0,710)	(0,677)
Revenus net des placements	3,428	3,284	4,149	4,150	3,972
Autres produits	-	0,032	0,010	0,029	0,011
Autres charges	(0,093)	(0,088)	(0,108)	(0,101)	(0,095)
Résultat d'exploitation (1)	3,335	3,228	4,051	4,078	3,888
Régularisation du résultat d'exploitation	0,463	0,693	(0,067)	0,183	0,388
Sommes distribuables de l'exercice	3,798	3,921	3,984	4,261	4,276
Variation des plus (ou moins) values potentielles	(0,180)	0,029	0,080	0,010	0,027
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0,224	0,281	0,289	0,068	0,159
Plus (ou moins) values sur titres (2)	0,044	0,310	0,369	0,078	0,186
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	3,379	3,538	4,420	4,155	4,074
Résultat non distribuable de l'exercice	0,044	0,310	0,369	0,078	0,186
Régularisation du résultat non distribuable	(0,011)	0,032	(0,006)	(0,001)	(0,017)

Sommes non distribuables de l'exercice	0,033	0,342	0,363	0,077	0,169
Valeur liquidative	106,21 0	106,299	106,02 2	105,935	105,873
Ratios de gestion des placements					
Charges / actif net moyen	0,77%	0,73%	0,80%	0,67%	0,64%
Autres charges / actif net moyen	0,09%	0,08%	0,10%	0,10%	0,09%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	3,57%	3,69%	3,76%	4,02%	4,04%

Note 14 : Autres informations

14.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la "FIDELITY OBLIGATIONS SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAC-SA". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,75% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La banque "AMEN BANK", assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres, sa rémunération est prise en charge par le gestionnaire.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS**ALBARAKA BANK TUNISIA**

Siège social : 88, Avenue Hédi Chaker- 1002 Tunis

ALBARAKA BANK TUNISIA publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2010 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le **25 mars 2011**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des co-commissaires aux comptes, M. Salah DHIBI (Expertise, Finance et Conseil) et M. Chérif Ben Zina (CMC-DFK International).

Bilan**Arrêté au 31 Décembre 2010****(Unité : en milliers de USD)**

<i>(Montant en KUS)</i>	<i>Note</i>	Au 31 décembre 2010	Au 31 décembre 2009
ACTIFS			
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	5 749	11 865
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	163 132	132 016
Créances sur la clientèle	3	262 154	229 796
Portefeuille-titre commercial	4	147 613	134 654
Portefeuille d'investissement	5	8 199	6 880
Valeurs immobilisées	6	6 747	5 159
Autres actifs	7	3 547	2 892
TOTAL ACTIFS		597 142	523 261
PASSIFS			
Banque centrale et CCP		622	1 713
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	79 709	36 506
Dépôts et avoirs de la clientèle	9	419 455	395 566
Emprunts et ressources spéciales		168	332
Autres passifs	10	6 012	6 965
TOTAL PASSIFS		505 966	441 082
CAPITAUX PROPRES			
Capital		50 000	50 000
Réserves		28 034	20 355
Autres capitaux propres		-	-
Résultats reportés		-	-
Résultat de la période		13 143	11 823
TOTAL CAPITAUX PROPRES	11	91 176	82 178
TOTAL PASSIFS & CAPITAUX PROPRES		597 142	523 261

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

Etat des engagements hors bilan
Arrêté au 31 Décembre 2010
 (Unité : en milliers USD)

		Au 31 Décembre	Au 31 Décembre
	Note	2010	2009
<u>Passifs éventuels</u>			
Cautions, avals et autres garanties donnés		94 565	38 211
Crédits documentaires		37 962	18 365
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		132 527	56 576
<u>Engagements donnés</u>			
Engagements de financement en faveur de la clientèle	12	69 365	36 571
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES		69 365	36 571
<u>Engagements reçus</u>			
Garanties reçues	13	230 341	125 564
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS		230 341	125 564

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

Etat de résultat
Exercice clos au 31 Décembre 2010
 (Unité : en milliers de USD)

	Note	Exercice 2010	Exercice 2009
<u>Produits d'exploitation bancaire</u>			
Profits et revenus assimilés	14	19 137	19 427
Commissions (en produits)	15	4 333	3 590
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	16	2 314	3 404
Revenus du portefeuille d'investissement	17	893	750
Total produits d'exploitation bancaire		26 677	27 171
<u>Charges d'exploitation bancaire</u>			
Profits encourus et charges assimilées	18	(7 829)	(9 154)
Commissions encourues		(1 269)	(1 242)
Total charges d'exploitation bancaire		(9 098)	(10 396)
Produit Net Bancaire		17 579	16 775
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	19	2 721	648
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	20	258	98
Autres produits d'exploitation		21	-
Frais de personnel		(4 002)	(4 049)
Charges générales d'exploitation	21	(1 615)	(1 258)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(601)	(738)
Résultat d'exploitation		14 361	11 476
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires	22	87	595
Impôt sur les bénéfices		(1 305)	(248)
Résultat des activités ordinaires		13 143	11 823
Résultat net de l'exercice		13 143	11 823

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

Etat de flux de trésorerie
Exercice clos au 31 Décembre 2010
 (Unité : en milliers de USD)

	Note	Exercice 2010	Exercice 2009
<u>Activités d'exploitation</u>			
Résultat net		13 143	11 823
Ajustement pour :			
Amortissements		602	738
Provisions		(282)	(982)
Plus-value de cession / portefeuille d'investissement		(321)	(127)
Variation:			
Créances clients et établissements financiers		(7 557)	(8 166)
Dépôts clients et établissement financiers		(15 729)	44 171
Autres actifs		(190)	(746)
Autres passifs		(978)	3 936
Portefeuille Commercial		(12 959)	(52 873)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		(24 271)	(2 226)
<u>Activités d'investissement</u>			
Acquisitions / Cessions sur portefeuille d'investissement		(1 319)	384
Acquisitions / cessions des immobilisations		(1 588)	(1 621)
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		(2 907)	(1 237)
<u>Activités de financement</u>			
Dividendes versés		(4 000)	(4 000)
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement		(4 000)	(4 000)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		(31 178)	(7 463)
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		8 889	16 352
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de l'exercice	23	(22 289)	8 889

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de « **al Baraka Bank Tunisia** » sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96 – 112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux établissements bancaires.

Les états financiers sont établis en conformité avec le modèle fourni par la norme comptable NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires à l'exception de l'état de flux de trésorerie qui est présenté selon la méthode indirecte (la norme comptable NC 21 recommande l'utilisation de la méthode directe).

2. EXERCICE COMPTABLE ET FAITS MARQUANTS

L'exercice comptable commence le 1^{er} janvier et s'achève le 31 décembre de la même année.

Selon l'article 55 du Code de prestation des services financiers aux non-résidents, la banque est autorisée à recevoir les fonds de résidents en dinars sans que le montant collecté puisse dépasser l'équivalent de ses prêts à long terme et de ses participations en devises.

Un plan de régularisation a été adopté par le Conseil d'administration en date du 19 Février 2010, après discussion avec la Banque Centrale de Tunisie pour se conformer progressivement sur les cinq prochaines années aux dispositions du dit Code. La régularisation porte sur le dépassement constaté à la date de parution du dit code, correspondant au montant des fonds collectés auprès des résidents en dinars par rapport à l'équivalent des prêts à long terme ainsi que des participations en devises.

3. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de « **Al-Baraka Bank Tunisia** » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

Comptabilisation des engagements

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan, au fur et à mesure des débloques, pour leur valeur nominale.

Comptabilisation des revenus

Les profits et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2010 pour leurs montants rattachés à l'exercice.

Les commissions d'étude, de gestion et de mise en place de crédits sont prises en compte en résultat au moment de leur perception.

Les commissions rémunérant les engagements hors bilan de la banque (commissions d'engagement, commissions de CREDOC, commissions de garantie, etc.) sont prises en compte en résultat à mesure qu'elles sont perçues.

Les profits échus et non encore encaissés relatifs aux engagements classés parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs

compromis "(classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en profits réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle". Ces profits sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les profits courus et non échus relatifs aux engagements classés parmi les "actifs courants" (classe A) parmi les "actifs nécessitant un suivi particulier" (classe B1), au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Provisions sur engagements

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24, telle que modifiée par la circulaire BCT n° 99-04, qui définit les classes de risque et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

▪ A : Actifs courants	0 %
▪ B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	0 %
▪ B2 : Actifs incertains	20 %
▪ B3 : Actifs préoccupants	50 %
▪ B4 : Actifs compromis	100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

3.2. Conversion des opérations en monnaies étrangères

Les comptes de bilan et hors bilan libellés en monnaies étrangères font l'objet d'une réévaluation aux cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les différences de change, résultant de l'évaluation des positions de change, sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

3.3. Les valeurs immobilisées et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement appliqués par la banque se détaillent comme suit :

Matériel de transport	20%
Mobilier et matériel de bureau	10%
Matériel informatique	15%
Logiciels informatiques	6,66% et 33%
Agencement, Aménagement et Installations	10%
Constructions	5%

Les immobilisations hors exploitation destinées à la vente ne font pas l'objet d'un amortissement et sont évaluées au plus faible entre le coût d'acquisition et la juste valeur.

4. NOTES EXPLICATIVES*(Les chiffres sont exprimés en KUSD : milliers de US Dollars)***Note 1 – Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT**

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2010 un total de 5 749 KUSD et se décompose comme suit :

Libellé	2010	2009
Caisse	1 491	1 012
BCT	4 256	10 851
Chèques Postaux	2	2
Total	5 749	11 865

Note 2 – Créances sur les établissements bancaires et financiers

Au 31 décembre 2010, le total de cette rubrique a atteint 163 132 KUSD, et se répartit entre les postes suivants :

Libellé	2010	2009
Créances sur les établissements bancaires (1)	50 854	10 276
Créances sur les établissements financiers (2)	112 278	121 740
Total	163 132	132 016

(1) Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	2010	2009
Banques de dépôts (*)	13 026	4 004
Banques Etrangères	21 785	6 269
Prêt Bancaire/Banque de dépôts	16 040	-
Autres	3	3
Total	50 854	10 276

(*) Ce solde inclut un crédit à moyen terme d'un montant de 10 135 KUSD accordé à la banque ZITOUNA pour le financement de son siège social.

(2) Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	2010	2009
Créances ordinaires (certificats de leasing)	110 119	119 387
Créances rattachées (certificats de leasing)	1 697	1 662
Comptes débiteurs des sociétés de leasing	13	17
Impayés certificat de leasing	-	21
Ventes à tempérament	447	642
Créances rattachées	2	4
Impayés ventes à tempérament	-	7

Total**112 278****121 740****Note 3 – Créances sur la clientèle**

Cette rubrique a atteint au 31 décembre 2010 un solde de 262 154 KUSD se répartissant comme suit :

Libellé	2010	2009
Comptes débiteurs de la clientèle	816	629
Autres concours à la clientèle	261 195	228 218
Financements sur ressources spéciales	143	949
Total	262 154	229 796

Le solde des créances à la clientèle se détaille comme suit :

Libellé	2010	2009
Murabaha	83 071	72 694
Murabaha In Commodities	104 711	109 535
Créances rattachées (1 121 MIC)	3 568	2 747
Ventes à tempérament	63 767	35 505
Créances rattachées	981	620
Kardh Hassan	677	792
Impayés et frais judiciaires	12 170	20 154
Autres concours	147	202
Total autres concours	269 092	242 249
Comptes débiteurs	816	474
Financements sur ressources spéciales	143	949
Total créances brutes	270 051	243 672
Profits réservés	<723>	<1 018>
Provisions	<7 174>	<12 858>
Total net	262 154	229 796

Les créances sur la **clientèle** peuvent s'analyser, par classe de risque, comme suit :

	A (Actifs courants)	B1	B2	B3	B4	Total
Créances brutes sur la clientèle (Bilan)	237 887	20 623	304	170	11 067	270 051
Total des engagements hors bilan	97 069	401	-	-	23	97 493
Total engagements brutes	334 957	21 024	304	170	11 090	367 544
Taux des engagements non performants				3,15 %		
Profits réservés	(21)	(8)	-	(5)	(689)	(723)
Provisions	-	-	(59)	(2)	(7 113)	(7 174)
Taux de couverture des engagements non performants par des agios réservés et des provisions				68,29 %		

Note 4 – Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres commercial s'analyse comme suit :

Libellé	2010	2009
Titres de Placement	147 178	134 169
Impayés sur Investment deposits	-	4
Créances rattachées	477	538
Provisions	(42)	(57)
Total net (1)	147 613	134 654

Le montant des titres de placement se détaille comme suit :

Placement	Valeur brute 2010	Valeur brute 2009	Provision 2010	Provision 2009	Valeur nette 2010	Valeur nette 2009
AL BARAKA BARHAIN (Investment Deposits)	132 367	128 505	-	-	132 367	128 505
Créances rattachées Al BARAKA (Investment Deposits)	417	430	-	-	417	430
AL BARAKA JEDDAH	223	224	-	-	223	224
Créances rattachées Al BARAKA JEDDAH	12	3	-	-	12	3
ALTAWFEEK CO FOR INVEST FUNDS LTD	-	324	-	-	-	324
Créances rattachées Altawafeek Co For Invest Funds Ltd	-	68	-	-	-	68
G.LEASING	-	38	-	(11)	-	27
MODERN LEASING	126	-	-	-	126	-
CIMENT CARTHAGE	30	-	(1)	-	29	-
AL BARAKA TURKYE	9 357	-	-	-	9 357	-
CREANCES RATTACHEES AL BARAKA TURKYE	31	-	-	-	31	-
I.C.F	42	45	(7)	(9)	35	36
BATAM	34	37	(34)	(37)	-	-
CENTRAL BANK OF BAHRAIN	5 000	5 000	-	-	5 000	5 000
CREANCES RATTAT/CENT BANK OF BAHRAIN	17	37	-	-	17	37
Total	147 655	134 711	(42)	(57)	147 613	134 654

Note 5 – Portefeuille d'investissement

Le portefeuille d'investissement s'analyse comme suit :

Libellé	2010	2009
Titres d'Investissement	11 330	9 950
Créances rattachées	-	-
Provisions	<3 131>	(3 070)
Total net	8 199	6 880

Les titres de participation se détaillent comme suit :

Participation	Valeur brute 2010	Valeur brute 2009	Provision 2010	Provision 2009	Valeur nette 2010	Valeur nette 2009
BEST LEASE (a)	3 045	2 811	-	-	3 045	2 811
SPLT	1 282	1 282	-	-	1 282	1 282
Medi loisir	1 023	1 023	-939	-976	84	47
II BU FUND	559	559	-559	-559	-	-
SOFOMECA	994	994	-994	-994	-	-
IIICF	530	530	-	-	530	530
AL KIMIA	448	448	-180	-97	268	351
P.A.E. de Bizerte	411	411	-	-	411	411
TGA	137	137	-137	-137	-	-
I.M. BANK	191	191	-17	-	174	191
FIT	121	121	-26	-26	95	95
BEST Informatique Système	100	100	-100	-100	-	-
BACOFIL	85	85	-85	-85	-	-
MODERN LEASE	838	1 035	-	-	838	1 035
Houissa et CIE	35	38	-35	-38	-	-
STE MONETIQUE TUNISIE	39	39	-	-	39	39
SOTUSCI	34	34	-34	-34	-	-
POLYVER	24	24	-24	-24	-	-
IIRA	19	19	-	-	19	19
SIBTEL	55	53	-	-	55	53
SPII	-	-	-	-	-	-
A.T.I.D	30	14	-	-	30	15
SOCIETE PROCHIMICA	1 330	-	-	-	1 330	-
Total	11 330	9 950	(3 131)	(3 070)	8 199	6 880

(a) « **Al Baraka Bank Tunisia** » a participé à part égale à l'augmentation de capital effectué par la société « BEST LEASE ». De ce fait, cette dernière demeure considérée en tant qu'entreprise associée au sens de la norme comptable n° 36 en détenant 34,77 % de son capital.

Dans la mesure où « **Al Baraka Bank Tunisia** » n'est pas soumise à l'obligation d'élaborer des états financiers consolidés, le tableau suivant présente, conformément au paragraphe n°24 de la norme comptable n° 36, l'information sur l'effet qu'aurait l'application de la méthode de la mise en équivalence sur la valeur de ces participations et sur les résultats, comme si « **Al Baraka Bank Tunisia** » avait à émettre des états financiers consolidés.

L'information suivante a été établie sur la base des états financiers avant audit au 31/12/2010 de la société « Best Lease » :

Participation	Coût historique des titres au 31 décembre 2010	% de participation	Capitaux propres avant résultat au 31 Décembre 2010	Résultat du mois de Décembre 2010	Valeur des titres selon la méthode de la mise en équivalence	Ecart par rapport à la valeur comptable au 31 décembre 2010	Impact de la mise en équivalence sur le résultat de l'exercice 2010
BEST LEASE	3 045	34,77%	12 644	2 008	3 057	11	485
Total	3 045	34,77%	12 644	2 008	3 057	11	485

Note 6 – Valeurs immobilisées

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2010, 6 747 KUSD dont le détail se présente comme suit :

Libellé	2 010	2 009
Immobilisations incorporelles brutes	2 264	2 033
Amortissements	<1 664>	<1 553>
Immobilisations incorporelles nettes	600	480
Immobilisations corporelles brutes	16 281	14 266
Amortissements	<10 133>	<9 587>
Immobilisations corporelles nettes (1)	6 147	4 679
Valeurs nettes en fin d'exercice	6 747	5 159

(1) Les immobilisations corporelles nettes s'analysent comme suit :

Libellé	2010	2009
Terrain	622	622
Constructions	1 379	994
Immobilisations hors exploitation	2 010	1 403
Agencements, aménagements et installations	1 294	693
Matériel SWIFT	6	7
Matériel de transport	101	87
Matériel informatique	498	521
Matériel et mobilier de bureau	138	116
Serveur monétique	99	133
Immobilisations en cours	-	103
Total net	6 147	4 679

Note 7 – Autres actifs

Le poste « Autres Actifs » totalise au 31 décembre 2010 un solde de 3 547 KUSD et se détaille comme suit :

Libellé	2010	2009
Comptes d'attente et de régularisation	319	289
Charges constatées d'avance	73	71
Prêts au personnel	1 706	1794
Autres	1 449	738
Total	3 547	2 892

Note 8 - Dépôts et Avoirs des Etablissements Bancaires & Financiers

Les Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires & Financiers s'élèvent au 31 décembre 2010 à 79 709 KUSD et se détaillent comme suit :

Libellé	2010	2009
Dépôts et avoirs des établissements bancaires (1)	68 132	33 747
Dépôts et avoirs des établissements financiers	11 576	2 759
Total	79 709	36 506

(1) Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	2010	2009
Banques de dépôts	54 042	23 354
Banques Etrangères	13 883	10 387
Autres	207	6
Total	68 132	33 747

Note 9 – Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la clientèle s'élèvent au 31 décembre 2010 à 419 455 KUSD et se détaillent comme suit :

Libellé	2010	2009
Comptes de dépôts (1)	119 487	114 162
Autres comptes et avoirs de la clientèle (2)	299 968	281 404
Total	419 455	395 566

(1) Le solde de cette rubrique se présente comme suit :

Libellé	2010	2009
Comptes à vue	105 643	98 800
Comptes d'épargne	13 844	15 362
Total	119 487	114 162

(2) Le solde de cette rubrique se présente comme suit :

Libellé	2010	2009
Comptes à terme non affectés (i)	239 128	260 657
Dettes rattachées	5 643	5 431
Comptes affectés (ii)	35 659	10 537
Dettes rattachées	336	94
Comptes indisponibles	16 337	1 033
Autres sommes dues (iii)	2 864	3 652
Total	299 968	281 404

(i) Les dépôts participatifs non affectés sont employés pour les financements accordés à la clientèle. Les profits générés par ces financements sont répartis entre « **al Baraka Bank Tunisia** »

et les déposants en tenant compte de la stabilité des fonds déposés par ces derniers selon une clé de répartition contractuelle. A cet effet, la banque a procédé depuis l'année 2007 à la constitution des réserves pour risque d'investissement à hauteur de 100 KUSD en 2007, 163 KUSD en 2008, 374 KUSD en 2009 et 91 KUSD en 2010 pour atteindre un montant total de 728 KUSD au 31 /12/2010.

Le solde de ce compte est ventilé par échéance comme suit :

	2010	2009
De 3 à 6 mois	107 961	107 447
De 6 à 9 mois	42 624	38 865
Plus de 9 mois	88 543	114 345
Total	239 128	260 657

(ii) Les dépôts participatifs affectés sont employés dans le financement des projets et l'affectation de ces dépôts doit être matérialisée dans le contrat de dépôt. Le remboursement de ces dépôts en principal et profit demeure tributaire du remboursement des financements auxquels ils sont affectés.

(iii) Ce montant correspondant aux sommes bloquées en attente de réalisation d'opérations en cours au 31 décembre 2010 et se détaille comme suit :

	2010	2009
PRG/ lettres de crédit	150	790
PRG/ lettres de garantie & avals et cautions	1 367	1 307
PRG/ chèques impayés et certifiés	408	577
Autres sommes dues	939	978
Total	2 864	3 652

Note 10 – Autres passifs

Le poste « Autres passifs » totalise au 31 décembre 2010, 6 012 KUSD et s'analyse comme suit :

Libellé	2010	2009
Comptes d'attente et de régularisation	2 229	4 132
Charges à payer	2 924	1 979
Provisions pour risques et charges	246	267
Intérêts à liquider (i)	9	56
Autres passifs	604	531
Total	6 012	6 965

(i) Cette rubrique enregistre les intérêts de retards et les autres produits non conformes à la Shariâa Islamique et qui ne peuvent pas être constatés au niveau du résultat de l'exercice.

Note 11 – Capitaux propres

La situation nette se présente comme suit :

Libellé	2010	2009
Capital	50 000	50 000
Réserves (1)	28 034	20 355
Résultat de la période	13 143	11 823
<i>Situation nette</i>	<i>91 176</i>	<i>82 178</i>

(1) Le solde de cette rubrique se présente comme suit :

Libellé	2010	2009
Réserve pour risques bancaires généraux	21 119	13 671
Réserve légale	5 000	4 944
Fonds social	1 915	1 740
<i>Total</i>	<i>28 034</i>	<i>20 355</i>

Note 12 – Engagements de financement

Les engagements de financement s'analysent, par nature de produit, comme suit :

Libellé	2010	2009
Mourabaha	66 828	21 742
Vente à tempérament	2 537	14 829
<i>Total</i>	<i>69 365</i>	<i>36 571</i>

Note 13 – Garanties reçues

Les garanties reçues se détaillent au 31/12/2010 comme suit :

Libellé	2010	2009
Garanties reçues de la clientèle	31 918	20 719
Cautions reçues en garanties	13 622	9 744
Cautions reçues de l'Etat	137 749	38 770
Cautions reçues des banques	700	2 045
Cautions reçues des banques installées à l'étranger	46 352	54 286
<i>Total</i>	<i>230 341</i>	<i>125 564</i>

Note 14 – Profits et revenus assimilés

Les profits et les revenus assimilés s'analysent, par nature de produit, comme suit :

Libellé	2010	2009
Certificats de leasing	6 435	6 483
Mourabaha in commodities	6 571	5 794
Mourabaha	3 285	5 084
Vente à tempérament	2 794	2 037

Financements sur ressources spéciales	53	29
Total	19 137	19 427

Note 15- Commissions (en produits)

Les commissions s'élèvent au titre de l'exercice 2010 à 4 333 KUSD et se détaillent comme suit :

Libellé	2010	2009
Commissions d'étude, de gestion et d'engagement	1 348	537
Commissions sur opérations effets et chèques	230	209
Commissions sur opérations de virement et de caisse	858	1 305
Commissions sur les opérations monétiques	1 060	1 066
Commissions de tenue de comptes	302	210
Commissions sur opérations de commerce extérieur	517	225
Diverse commissions	17	38
Total	4 333	3 590

Note 16 – Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières s'analysent comme suit :

Libellé	2010	2009
Résultat de change (1)	598	996
Résultat sur titres de placement (2)	1 716	2 408
Total	2 314	3 404

(1) Le résultat de change s'analyse comme suit :

Libellé	2010	2009
Gains de change	635	1 102
Pertes de change	(36)	(106)
Total	598	996

(2) Le résultat sur titres de placement s'analyse comme suit :

Libellé	2 010	2 009
Profits sur investment deposits	1 700	2 384
Dotations aux provisions sur Titres de placement	(1)	(17)
Reprises de provisions sur Titres de placement	12	38
Dividendes sur Titres de placement	5	3
Total	1 716	2 408

Note 17 – Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement se détaillent comme suit :

Libellé	2010	2009
BEST Lease	244	155
IITFC	-	30
P.A.E de Bizerte	22	25
SPLT	575	533
SMT	4	7
Modern leasing	42	-
F.I.T	6	-
Total	893	750

Note 18 – Profits encourus et charges assimilées

Les profits encourus et charges assimilées se détaillent comme suit :

Libellé	2010	2009
Profits aux dépôts non affectés et comptes d'épargne (i)	4 611	5 511
Profits aux dépôts affectés	3 212	3 636
Autres charges	6	7
Total	7 829	9 154

(i) Les dépôts non affectés et les comptes d'épargne sont rémunérés sur la base des profits résultants des financements et des investissements effectués par la banque, après déduction des agios réservés, des provisions correspondantes et éventuellement, des pertes suite à la radiation des créances.

Les indicateurs des profits servis aux comptes de dépôts non affectés et aux comptes d'épargne, issues de la répartition des profits générés des financements et des investissements effectués par la banque, se présentent comme suit :

Devise		2010	2009
TND	Comptes d'épargne	2,35%	2,54%
	Dépôts non affectés	3,29%	3,56%
USD	Comptes d'épargne	0,79%	1,27%
	Dépôts non affectés	1,11%	1,77%
EUR	Comptes d'épargne	0,87%	1,28%
	Dépôts non affectés	1,22%	1,80%

Conformément aux dispositions de la norme comptable des établissements financiers islamiques n°11, la banque a prélevé un montant de 91 KUSD sur les profits revenant aux déposants fin 2010. Par ailleurs, le solde de la réserve lié au risque d'investissement a atteint 728 KUSD au 31 Décembre 2010.

Note 19– Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Cette rubrique s'analyse comme suit :

Libellé	2010	2009
Dotations aux provisions sur engagements clientèle	(194)	(617)
Reprises de provisions	5 084	1 551
Dotations aux provisions pour autres risques	-	(210)
Pertes sur opérations avec la clientèle	(2 169)	(76)
Total	2 721	648

Note 20– Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Cette rubrique s'analyse comme suit :

Libellé	2010	2009
Dotations aux provisions	(101)	(27)
Reprises de provisions	37	125
Plus ou moins value sur cession de titres de participation	321	-
Total	258	98

Note 21 – Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation s'analysent, par nature, comme suit :

Libellé	2010	2009
Frais postaux et de télécommunication	286	202
Services extérieurs	269	281
Entretiens et réparations	315	260
Publicités et relations publiques	191	92
Honoraires	150	106
Frais de bureau et d'administration	233	185
Impôts et taxes	77	92
Loyer ATM	17	7
Autres charges	77	33
Total	1 615	1 258

Note 22 – Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires s'analyse comme suit :

Libellé	2010	2009
Autres pertes ordinaires	(4)	(12)
Autres gains ordinaires	91	607
Total	87	595

Note 23 – Liquidités et équivalents de liquidités en fin de l'exercice

Les liquidités et équivalents de liquidités en fin de l'exercice s'analysent comme suit :

Libellé	2010	2009
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT (note 1)	5 749	11 865
Dépôts chez les organismes bancaires	40 716	10 273
Banque centrale et CCP (Passif)	(622)	(1 713)
Dépôts et avoirs des organismes bancaires et financiers (inférieurs à trois mois)	(68 132)	(11 535)
Total	(22 289)	8 889

Note 24 – Répartition des actifs et passifs selon leur durée résiduelle.

La répartition des actifs et passifs de la banque arrêtés au 31 décembre 2010, se détaille comme suit :

	Durée < 3 mois	3 mois <Durée< 6 mois	6 mois <Durée< 1 an	1 an <Durée< 3 ans	Durée > 3 ans	TOTAL
ACTIFS						
Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT	5 749	-	-	-	-	5 749
Créances sur les établissements bancaires et financiers	103 135	22 418	18 502	7 392	11 685	163 132
Créances sur la clientèle	82 980	32 095	46 866	32 824	67 389	262 154
Portefeuille titre commercial	117 928	3 016	16 641	10 028	-	147 613
Portefeuille d'investissement	-	-	-	-	8 199	8 199
Valeurs immobilisées	-	-	4 045	-	2 702	6 747
Autres actifs	1 803	-	113	-	1 631	3 547
TOTAL ACTIFS	311 595	57 529	86 167	50 244	91 606	597 142
PASSIFS						
Banque centrale et CCP	622	-	-	-	-	622
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	69 855	9 849	-	-	5	79 709
Dépôts et avoirs de la clientèle	145 016	132 258	52 282	89 362	537	419 455
Emprunts et ressources spéciales	168	-	-	-	-	168
Autres passifs	6 012	-	-	-	-	6 012
TOTAL PASSIFS	221 673	142 107	52 282	89 362	542	505 966
CAPITAUX PROPRES						
Capital	-	-	-	-	50 000	50 000
Réserves	-	-	-	-	28 034	28 034
Autres capitaux propres	-	-	-	-	-	-
Résultats reportés	-	-	-	-	-	-
Résultat de la période	-	13 143	-	-	-	13 143
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-	13 143	-	-	78 034	91 176
TOTAL PASSIFS & CAPITAUX PROPRES	221 673	155 250	52 282	89 362	78 575	597 142

Note 25- Transactions avec les parties liées

Les parties liées de « **al Baraka Bank Tunisia** » se présentent au 31/12/2010 comme suit :

(1) Entreprise associée :

Partie liée	Pays	% d'intérêt dans les capitaux propres
Best Lease	Tunisie	34,77%

(2) Autres parties liées :

Partie liée	Pays	Nature de relation
Albaraka Banking Group	Bahrain	Actionnaire majoritaire
Albaraka Islamic Bank	Bahrain	Société du groupe Al Baraka
Albaraka JEDDA	Arabie Saoudite	Société du groupe Al Baraka
Arab Leasing International Finance	Arabie Saoudite	Société du groupe Al Baraka
Al Baraka Turkish Finance House	Turquie	Société du groupe Al Baraka
Egyptian Saudi Finance House	Egypte	Société du groupe Al Baraka
Alif Trading Company Limited	France	Société du groupe Al Baraka
Attawfik Investments	Arabie Saoudite	Société du groupe Al Baraka
Al Baraka Liban	Liban	Société du groupe Al Baraka
Ste. Dallah Al Baraka Holding	Arabie Saoudite	Société du groupe Al Baraka
Jordan Islamic Bank	Jordanie	Société du groupe Al Baraka

Le tableau suivant fournit le solde des opérations réalisées avec les parties liées au cours de l'exercice 2010 :

Parties liées (PL)	Créances sur les PL			Dettes envers les PL			Produits réalisés avec les PL			Charges envers PL
	Eng. Bilan	Eng. Hors bilan	Débit de compte	Dépôts à vue	Dépôts affectés	Dépôts non affectés	Commissions	Profits/Fin	Loyer	Rémunérations des dépôts non affectés
Best Lease	30 545	5 568	13	5	-	-	53	1 318	-	-
Arab Leasing International Finance (ALIF)	-	90	-	-	122	-	212	525	-	16
Attawfik investment	10 168	-	-	-	-	-	-	470	-	-
Albaraka Turkish Finance House	41 127	-	-	-	-	-	-	1 788	-	-
Egyptian Saoudi Finance House	-	-	-	-	3 724	-	-	-	-	173
Alif Trading compagny limited	-	52	-	772	-	-	5	-	-	-
Dallah Al Baraka	235	-	-	25	-	-	-	3	-	-
Al Baraka Jeddah	137 828	-	-	-	-	-	-	1 555	-	-
Al Baraka Libanon	8 089	-	-	-	-	-	-	152	-	-
Ste. Dallah Al Baraka Holding	-	-	-	1 554	11 684	-	-	-	-	118
Al Baraka Banking Group	-	-	-	53	-	-	-	-	-	-
Jordan Islamic Bank	-	-	-	-	-	-	-	-	-	35
Total	227 992	5 710	13	2 409	15 530	-	270	5 811	-	342

Note 26 – Evènements postérieurs à la clôture

Dans le contexte actuel des évolutions politiques, économiques et sociales en Tunisie, il n'a pas été relevé d'éléments significatifs qui méritent d'être divulgués au niveau des états financiers. Toutefois, l'effet sur la situation de la banque ne peut pas être actuellement déterminé.

Ces états financiers ont été arrêtés et autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 25 Février 2011. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement.

I - RAPPORT GENERAL**AL BARAKA BANK TUNISIA
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Exercice clos le 31 décembre 2010**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 13 mars 2009, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de « Al Baraka Bank Tunisia » arrêtés au 31 décembre 2010, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de « Al Baraka Bank Tunisia » arrêtés au 31 décembre 2010. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la banque. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations

comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de « Al Baraka Bank Tunisia », ainsi que les résultats de ses opérations et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention sur le point suivant :

- Comme indiqué dans la note aux états financiers n°26 « Evénements postérieurs à la date de clôture », et dans le contexte actuel des évolutions politiques, économiques et sociales en Tunisie, il n'a pas été relevé d'éléments significatifs qui méritent d'être divulgués au niveau des états financiers.

2 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la Loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la Loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du Décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par « Al Baraka Bank Tunisia » à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 10 Mars 2011

Expertise, Finance & Conseil
Salah DHIBI

CMC – DFK International
Chérif BEN ZINA

II - RAPPORT SPECIAL

ALBARAKA BANK TUNISIA RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES Exercice clos le 31 décembre 2010

En application des dispositions de l'article 29 de la Loi n° 2001-65 relative aux établissements de crédits et de l'article 71 de la Loi n° 2009-64 relative au code de prestation des services financiers aux non résidents et des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous informer des conventions soumises aux dispositions des dits articles.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration ne nous a pas informé de conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration ne nous a pas informé de l'exécution de conventions conclues au cours des exercices antérieurs.

C. Obligations et engagements de la banque envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se présentent comme suit :

- Rémunérations, indemnités et autres avantages bruts servis aux dirigeants (D.G, D.G.A et membres du Conseil d'Administration et du Comité d'Audit) pour un montant de 688 042 Dollars.

Par ailleurs, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la Loi n° 2001-65 relative aux établissements de crédit et de l'article 71 de la Loi n° 2009-64 relative au code de prestation des services financiers aux non résidents et des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 10 Mars 2011

Expertise, Finance & Conseil
Salah DHIBI

CMC – DFK International
Chérif BEN ZINA

2011 AS 151